

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 180

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

collines pelées qui font penser à l'Orient, sauf par leurs taches de neige, et servent de piédestal à d'antiques édifices et aux trésors artistiques d'une église et d'un musée, un adieu à l'accueillant peuple valaisan... et déjà on dresse des listes, on cherche à établir le contact entre le Comité Central et l'embryonnaire féminisme valaisan, on fait des projets de retour, on imagine dans une gloire de ciel bleu et de lumière intense les Associations futures groupant les suffragistes de ce beau pays. J. V.

Nouvelles des Sections.

INTERLAKEN. — En novembre et décembre, notre Société a organisé un cours de droit, qui a réuni le nombre réjouissant de 30 à 40 participants des deux sexes. Dans cette série de sept leçons, M. Itten, président du Tribunal, a exposé la situation faite à la femme par le Code civil suisse et a surtout étudié les chapitres consacrés aux régimes matrimoniaux, aux droits des parents et des enfants, à la tutelle, à l'héritage, etc. Ce cours juridique a éveillé un grand intérêt et soulevé parfois des discussions très animées. — Avec le concours d'autres Sociétés de la ville, nous avons également organisé une soirée consacrée à Hodler, dont M. le professeur Wiese s'est fait le biographe et l'interprète compétent; et nous avons entendu Mme Grete Auer parler du Maroc. — Le 30 janvier, Mlle Gourd nous a fait revivre en sa compagnie les journées si riches d'impressions et d'événements du Congrès de Rome. — Nous avons encore en perspective, avant la votation du 17 février, une séance, dans laquelle nous étudierons la revision de la loi sur les fabriques, avec le concours d'hommes politiques de cette ville, deux étant partisans de la prolongation de la durée du travail, deux y étant opposés. — Ce sont là toutes les conférences publiques que nous avons organisées, et il faut attribuer le fait que leur nombre est moins grand que d'habitude à ce que notre cours de droit a beaucoup absorbé les membres de notre Société. E. S.

MORGES. — Le Comité du Groupe de Morges, après avoir été remanié au mois de mai dernier, a estimé indispensable de compter deux membres de plus. Et le voilà reparti avec de bonnes idées et un courage nouveau! — Il a pris spécialement à cœur de prendre contact avec tous les membres du groupe et de faire faire à ceux-ci bonne connaissance entre eux. C'est pourquoi aussi il préconise les réunions avec thé. Il n'est malheureusement pas suivi dans son élan par le groupe. A une soirée qui promettait d'être vivante et confortable, sur 115 membres, 25 seulement étaient présents. Ces derniers discutèrent avec animation du travail de l'hiver, tout en buvant leur thé autour de tables hospitalières. Il fut décidé de former des groupes d'étude et deux sujets furent choisis: 1^o *L'éducation féministe des jeunes*; 2^o *L'interdiction aux institutrices mariées de garder leur poste*. Mais lorsqu'il s'est agi de réunir des personnes pour ces travaux, les membres du Comité se trouvèrent face à face! Ils ne perdirent pas courage, et pour donner le bon exemple, préparèrent ces deux causeries pour fin janvier. — Le Comité fit appel aussi à M. Freymond, syndic de Lausanne, qui parla de la *crise économique et du chômage*, conférence très appréciée. — Une autre causerie portera sur la *revision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques*. A ce propos, le Comité a décidé de faire appel dorénavant, pour des sujets de ce genre, à quelqu'un qui soutiendrait un avis contraire à celui du conférencier. Chacun aurait ainsi l'occasion d'entendre les deux sons de cloche: notre Associations devant être libre et large. I. C.

A travers les Sociétés Féminines

Vevey. — *Union des Femmes*. — L'Union de Vevey n'a donné aucune nouvelle de son activité depuis longtemps, car elle se rend compte qu'elle n'aurait pas grand'chose de spécial à dire. Sa vie s'écoule tranquille et sans changements. Organiser des conférences, des cours, des ventes de vieux, suivre les réunions cantonales, fédérales et autres, se tenir au courant de ce que d'autres peuvent faire: voilà son champ d'action! — Elle a dû continuer à s'occuper des chômeuses et ce sont les tout âgées qu'elle réunit encore, pauvres vieilles qui n'ayant plus rien à espérer de l'avenir, sont d'autant plus dignes d'intérêt. — Dans un de nos derniers comités, nous avons décidé l'étude pour 1925 d'une *grande exposition de travaux féminins* sur les mêmes bases que les précédentes. Dans un large esprit d'entraide, nous espérons atteindre tous les domaines, et chacun mieux encore qu'autrefois. Nous espérons aussi élargir notre cercle aux membres des Unions du canton, et plus loin si possible. A. R.

**En réponse...
Nouveaux abonnements
(depuis le 10 janvier)**

- Dr H. H. (Winterthur), 1 abonnement.
- Par Mme de S. (Genève), 2 abonnements.
- Par Mlle H. B. (Corrençon), 1 abonnement.
- Mme G. H. (Vevey), 1 abonnement.
- Mlle K. (Waldenburg), 1 abonnement.
- Mme Dr Ch. (Neuchâtel), 1 abonnement.
- Mme Ch. N. (Neuchâtel), 1 abonnement.
- Mlle Y. A. (Genève), 1 abonnement.
- Mme F. (Lausanne), 1 abonnement.
- Mme M.-G. (Genève), 1 abonnement.
- Mme B. W. (Neuchâtel), 1 abonnement.
- Mme C. G. (Lausanne), 1 abonnement.
- Dr M. (Coire), 1 abonnement.
- Mme T. C. (Genève), 1 abonnement.
- Mme Br. (Zurich), 1 abonnement.
- Par M. A. T. (Vevey), 1 abonnement.
- Mme D. de M. (Chavornay), 1 abonnement.
- Mlle B. Q. (Vevey), 1 abonnement.
- Mlle K. (Genève), 1 abonnement.
- Mme R. T. (Genève), 1 abonnement.
- Frauentimmrechtsverein (Winterthur), 1 abonnement.
- Mlle L. C. (Bex), 1 abonnement.
- Mlle C. P. (Valais), 1 abonnement.
- Mme E. G. (Sierre), 1 abonnement.
- Mlle E. T. (Valais), 1 abonnement.
- Mme M. T. (Chippis), 1 abonnement.

**Union des Femmes de Genève
22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE**

Jeu di 14 février, à 20 h. 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Rapport financier. — 2. Quelques activités de l'Union cet hiver: le Cartel d'hygiène sociale et morale; la réorganisation du Bureau d'assistance de police; l'enquête sur le travail à domicile dans la couture. — 3. « Les lectures populaires » par Mlle de Mestral Combremont. — 4. Communications diverses et propositions individuelles.

Pensionnat de jeunes filles "Tanneck"

GELTERKINDEN (Bâle-Camp.)

Commencement des cours: 1^{er} Mai 1924

- Section littéraire
- Section commerciale
- Section ménagère
- Prospectus par la direction

S. O. C.

**Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE**

**MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.**

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

- GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
- LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.
- NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10